

VENDREDI 14 FEVRIER 2020

Dépôt des candidatures le 1^{er} avril au plus tard pour l'appel à projets " Pratique sportive des personnes en situation de handicap "

Parce que l'important est certainement que le plus grand nombre participe, le Département des Deux-Sèvres améliore son dispositif de soutien au handisport. De nouvelles modalités votées lors de la commission permanente du 27 janvier dernier le rendent plus visible et plus accessible pour l'ensemble des associations sportives y compris en milieu rural. Une enveloppe de 50 000 euros contre 30 000 euros l'année dernière est mobilisée par la collectivité dans le cadre d'un appel à projets " Pratique sportive des personnes en situation de handicap ".

Cet accompagnement renforcé du mouvement sportif adapté s'inscrit pleinement dans la dynamique Terre de jeux 2024. Après avoir déclaré sa flamme aux JO le 21 novembre 2019 à Paris, le Département des Deux-Sèvres a donné en ce début 2020 le top départ à une politique sportive pleine d'élan et bénéfique à tous.

Dépôt des candidatures le 1^{er} avril 2020 au plus tard

Cet appel à projets s'adresse aux clubs sportifs affiliés à une fédération sportive agréée et comités départementaux sportifs et vise à :

- favoriser une meilleure prise en considération du public handicapé et une démocratisation des pratiques ;
- améliorer les conditions d'accueil ainsi que la pratique d'activités physiques et sportives dans les structures ;
- développer de nouvelles structures et sections handisports et sports adaptés dans le cadre de Terre de jeux 2024 ;
- augmenter le nombre de licenciés.

Sont éligibles :

- les investissements d'équipement favorisant la pratique sportive des personnes en situation de handicap (aménagement spécifique, remorque pour le transport des fauteuils, lève-personne...) ;
- l'acquisition de matériels sportifs nécessaires à la pratique sportive des personnes en situation de handicap (sport adapté ou handisport).

Dépôt des dossiers de candidature le 1^{er} avril au plus tard sur :

<https://www.deux-sevres.fr/services-en-ligne/tous-les-appels-projets/appel-projets-soutien-lacquisition-de-materiel-sportif>

De nombreux investissements engagés grâce à l'aide du Département

Sur la période 2016-2019, 27 projets ont été soutenus par le Département des Deux-Sèvres. Montant de l'enveloppe 111 858 euros pour :

- un fauteuil spécifique pour la pratique du football, un fauteuil spécifique pour la pratique du tennis de table et des adaptateurs pour canoë acquis par le Comité départemental handisport ;
- un trampoline acquis par La Givre en Mai gymnastique ;
- deux vélos pour Vent d'Ouest ;
- 4 fauteuils multi-sports électriques, un aménagement pour mini-bus et une remorque adaptée pour l'AS Niort basket ;
- 2 potences pour personnes déficientes visuelles pour Les Archers niortais ;
- un véhicule pour la section rugby fauteuil pour le Niort Rugby club ;
- du matériel adapté à la boccia et à la sarbacane pour Handi Be ;
- 10 fauteuils paratennis pour el Comité départemental de tennis ;
- des rampes spécifiques à la pratique de la boccia et de la sarbacane ;
- une ciblerie électrique pour le tir sportif parthenaisien ;
- l'achat de roues spécifiques pour le Run in Niort.

CONTACT PRESSE

Delphine PERONNET

Direction du Cabinet et de la Communication

Tél : 05 49 06 63 48 / Port : 06 63 21 57 51



www.deux-sevres.fr